



CENTRE DE FORMATION

STADE TOULOUSAIN

TAXE D'APPRENTISSAGE 22-23

À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Comme chaque année, l'École Technique Privée du Stade Toulousain est habilitée à recevoir le solde de la Taxe d'Apprentissage de la part des sociétés.

Percevoir votre Taxe permet de soutenir et d'encadrer les jeunes joueurs et joueuses du Stade Toulousain Rugby dans leurs projets scolaires, universitaires ou professionnels tout en leur permettant une pratique du rugby de haut niveau.



COMMENT PARTICIPER ?

Cette année, les modalités de collecte du solde de la Taxe d'Apprentissage évoluent, voici les 3 étapes à retenir :

À partir du 25 mai 2023 :

- 1. Connectez-vous à la plateforme SOLTéA** via le site NET ENTREPRISES grâce à votre numéro SIRET
- 2. Retrouvez-nous avec**

le moteur de recherche dédié en mentionnant notre **numéro UAI: 0312711D** ou en tapant **Ecole Technique Privée Stade Toulousain**

- 3. Affectez tout ou partie du solde de la Taxe d'Apprentissage** en notre faveur.

CALCULER

Le montant dû au titre de la masse salariale 2022.

DÉCLARER & PAYER

ce montant à l'URSSAF ou à la MSA via la DSN d'avril 2023 (5 ou 15 mai 2023).

FLÉCHER

vers l'école technique privée du Stade Toulousain via la plateforme SOLTéA à compter du 25 mai 2023.

LES CHIFFRES DU CENTRE DE FORMATION



32

**joueurs issus du Centre
de Formation ayant
joué en équipe
professionnelle cette
saison 22-23.**

sur 50 joueurs de
l'effectif, soit 64%

+ DE **80** %

**Depuis 2020 19 élèves de l'ETP
Stade Toulousain ont obtenu
leur BTS MCO, soit 83 %
de réussite.**

CDF : Depuis 2020, les joueurs
du CDF ont obtenu une grande
variété de diplômes (BTS MCO,
Bac, DELF, DCL Anglais, CAP,
Master 2 IMOS, BPJEPS, DUT
GEA, BTS Agronomie
Production
Végétales)



CONTACT

Jean-Baptiste MARTIN
Coordinateur pédagogique
Centre de formation

tél. +33 (0) 5 34 422 436
mail. jbmartin@stadetoulousain.fr